Retrait de confiance, demain, au syndicat du complexe sidérurgique

Les travailleurs menacent de paralyser El Hadjar

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4577 - Ven. 14 - Sam. 15 septembre 2018 – Prix : 10 DA

Tarihant (Tizi Ouzou)

Un buste à l'effigie du chanteur Arezki Oultache inauguré

Page 24

Villes et quartiers inondés dans des intempéries dans le Sud

La faute à la pluie ou à la négligence ?

Page 4

Une nouvelle crise de la dette se profile à l'horizon

Par Mohamed Habili

Au grand déplaisir de Donald Trump, la Fed, la Banque centrale américaine, entend augmenter pour la troisième fois au cours de cette année son taux directeur, qui est déjà de 2%. En temps ordinaire, ce 2% paraitrait ridiculement bas. Mais quand on prend en compte le fait que les taux d'intérêt pratiqués par les autorités monétaires des grandes économies sont restés plusieurs années d'affilée depuis la crise financière de 2008 pratiquement à zéro, quand ils n'ont pas été négatifs, on mesure mieux l'audace qu'il a fallu à la Fed pour le porter à cette hauteur. Or elle n'a pas l'intention d'en rester là, puisqu'elle envisage de nouvelles augmentations pour l'année prochaine, son but étant de le hisser à ce sommet de 3%, pour autant bien sûr qu'aucune crise ne survienne qui vienne tout remettre en cause. Ce 3% serait théoriquement le taux neutre, naturel, celui qui n'influerait en rien sur l'économie réelle. De même que le 4% du chômage serait le bon chiffre auquel il faut tendre, celui qui correspondrait au plein emploi. Or déjà à son niveau actuel de 2 %, ce taux ne trouve pas grâce aux yeux du président américain qui aurait voulu le voir rester aussi bas qu'il l'a été sous la présidence de Barack Obama, et qu'il l'est aujourd'hui encore en Europe et au Japon. Pour Donald Trump, Jerome Powell, qu'il a nommé lui-même à la tête de la Fed, n'agit pas à son endroit avec la loyauté qu'il s'estime en droit d'attendre de lui.

Suite en page 3

Maurice Audin, un geste pour l'Histoire

Macron brise le tabou de la torture

Phs/D. R.

Emmanuel Macron a franchi jeudi un nouveau pas dans le travail de mémoire sur la guerre d'Algérie en demandant pardon à la veuve de Maurice Audin, 61 ans après la mort sous la torture du militant communiste victime «du système institué alors en Algérie par la France». Lire page 3

Autoroute Est-Ouest

Le système de péage pas encore à l'ordre du jour

Page 2

Festival international de la calligraphie et des miniatures

Forte participation nationale et étrangère

Page 13

Retrait de confiance, demain, au syndicat du complexe sidérurgique

Les travailleurs menacent de paralyser El Hadjar

L'accalmie sociale n'aura pas duré longtemps au sein du complexe sidérurgique Sider El Hadjar-Annaba qui tente de se remettre sur le chemin de la production qui est vivement attendue et participera à la réduction, voire à l'arrêt des importations en matière d'acier. Après un double mouvement de protestation tenu avant-hier, les travailleurs retireront demain leur confiance à l'actuel syndicat. Notons que Bouslama Tarek a remplacé Abdelhakim Maouche à la tête du groupe.

Par Lynda Naili

Demain, après une assemblée générale à laquelle ils ont appelé, les travailleurs du complexe sidérurgique d'El-Hadjar procéderont au retrait de confiance à Noureddine Amouri, secrétaire général du syndicat du complexe, avons-nous appris de source très proche du dossier. «*Dimanche dans la matinée, les travailleurs du complexe d'El Hadjar tiendront une AG* (Assemblée générale) *en vue de procéder au retrait de confiance au pseudo syndicat de Tliba*». Il s'agit de «*Noureddine Amouri, un parmi les protégés de Tliba*», précisera la même source.

A ce sujet, interrogé sur le rapport syndicat complexe El Hadjar-Tliba, notre source remontera les faits et indiquera que «*Baha Eddine Tliba, avec la complicité de Mohamed Tayeb Hemarnia, ex-membre du secrétariat national de l'UGTA chargé de l'organique, a installé son cousin, Amouri, à la tête du syndicat d'entreprise*». «*Ensuite,* poursuivra notre interlocuteur, *ils ont procédé à des recrutements de cadres proches qu'ils ont installés à la tête des directions stratégiques*». A titre d'exemple, il citera «*le directeur des ressources humaines* (ex-directeur de Fnpos annaba)*, le directeur de la sécurité interne* (un ancien militaire), *la directrice des communications* (ex-directrice d'Algérie Télécom Annaba) *et beaucoup d'autres*». «*Tous sont des proches au service de Baha*», assurera notre source, avant d'ajouter que «*les syndicalistes qui ont osé dénoncer ces dépassements ont été licenciés de leur poste de travail et suspendus des activités syndicales par l'UGTA*». En effet avant-hier, ils étaient pas moins de 1 500 cadres et travailleurs dudit complexe à observer une marche pacifique jusqu'au siège social de Sider El Hadjar, puis vers celui de l'Union de wilaya de l'UGTA pour, d'une part, contester la légitimité de l'actuel syndicat dont le mandat a expiré depuis deux ans, et d'autre part, dénoncer «la *mainmise*» du député Baha Eddine Tliba sur ledit syndicat.

Une information qui nous sera confirmée par Mourad Daifallah, ex-président du syndicat au complexe sidérurgique d'El Hadjar, qui sortait au moment de notre appel téléphonique d'une réunion avec l'Union de wilaya (UW) de l'UGTA de Annaba, provoquée pour la circonstance. «*Nous avons demandé à l'UW de procéder au gel de l'actuel syndicat et de tenir une assemblée générale avec les travailleurs, en présence d'un huissier qui confirmera la présence de la majorité des travailleurs, afin d'organiser l'élection d'une nouvelle représentation syndicale du complexe*», a-t-il répondu à une question sur les revendications émises. A ce propos, précisant que «*l'expiration du mandat de l'actuel syndicat depuis 2016*», il ne manquera pas d'afficher son indignation quant aux réponses de l'organisation syndicale de Sidi Said, qui affirme «*avoir prolongé le mandat*» du syndicat contesté.

«*Un prolongement,* relèvera Mourad Daifallah, *qui non seulement a été pris sans aucune consultation des travailleurs, mais qui constitue une première dans l'exercice syndical dans la mesure où ni la loi syndicale encore moins le code du travail ne l'évoque*».

Outre cette atteinte à la législation, notre interlocuteur ajoutera qu'à travers ce mouvement de protestation «*les travailleurs expriment leur ras-le-bol quant à l'ingérence de Baha Eddine Tliba, député FLN de la wilaya de Annaba* qui, dira-t-il, «*a imposé des recrutements au sein du complexe, notamment celui au poste de directeur des ressources humaines, du gardiennage et d'agents de sécurité*». «*Des recrutements,* poursuivra-t-il, *qui non seulement n'apportent aucune valeur ajoutée dans le sens où les concernés ne sont pas spécialisés dans leur domaine, mais qui pour certains d'entre eux se trouvent sous le sceau de poursuites judiciaires*». Mieux, selon lui, «*les récents accidents mortels survenus au sein du complexe relèvent de l'incompétence des agents de sécurité*».

En conséquence, désappointés par la réponse de l'UW de Annaba qui affirme «*consulter en premier lieu la Centrale syndicale à Alger en vue de prendre une décision pour le dénouement de cette contestation*», «*les protestataires, unanimes, sont déterminés à opérer un arrêt total du travail, à défaut d'une réponse rapide et favorable à leurs doléances*», préviendra Mourad Daifallah. **L. N.**

Ph/D. R.

Nouvelle nomination à la tête du groupe Imetal

Bouslama Tarek remplace Abdelhakim Maouche

EN MILIEU de journée, avant-hier, alors que la protestation des travailleurs du complexe Sider El-Hadjar battait son plein, comme expliqué plus haut, l'on a appris de source sûre «*le limogeage du P-DG du groupe Imetal, Abdelhakim Maouche*» donnant «*Bouslama Tarek, ancien directeur général de Translob, groupe industriel public spécialisé dans la transformation de l'acier, comme successeur à la tête dudit groupe*» spécialisé dans les industries métallurgiques et sidérurgiques dont relève le complexe Sider El-Hadjar. C'est une décision «*prise ce matin* (avant-hier) *à Alger vers midi, et pour laquelle Youcef Yousfi, ministre de l'Industrie et des Mines, est derrière ce remaniement*», assurera notre source qui ajoutera que «*d'autres décisions sont prises au niveau du complexe pour une purge du clan* Baha (Baha Eddine Tliba)». Pour rappel, suite au recul des niveaux de production annuelle à 300 000 tonnes d'acier, le groupe public Imetal avait, en août 2016, repris les parts sociales du groupe sidérurgique international ArcelorMittal qui détenait 49% du complexe d'El Hadjar qui s'étend sur un terrain de 840 hectares et emploie près de 5 000 travailleurs. Une reprise qui, outre la validation de la réorganisation de ce complexe sidérurgique pour laquelle le CPE a donné son feu vert pour le rééchelonnement à long terme de sa dette s'élevant à plus de 122 milliards DA, a permis de relancer le plan de réhabilitation et de modernisation du complexe sidérurgique d'El Hadjar pour en porter la production annuelle à 1,2 million de tonnes d'acier liquide à court terme. **L. N.**

Autoroute Est-Ouest

Le système de péage pas encore à l'ordre du jour

Le système de péage au niveau de l'autoroute Est-Ouest ne sera pas lancé dans l'immédiat, car il reste à achever certaines stations et points. Le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelhamid Zaâlane, qui répondait avant-hier aux questions orales à l'APN, explique que les conditions ne sont pas encore réunies. Il cite, entre autres, les stations de péage dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 72% et qui se poursuivent.

Quant au tarif, il sera déterminé en fonction des coûts d'entretien de l'autoroute, précise encore le membre du gouvernement. «*L'opération ne sera pas lancée dans l'immédiat* (…)*, nous devons attendre la réception du projet de réalisation des stations et points de péage*», a-t-il expliqué.

Le péage permettra de générer des recettes qui seront destinées à l'entretien de cet acquis d'une importance capitale sur le plan socio-économique. «*Les recettes seront destinées au financement des travaux d'entretien de l'autoroute Est-Ouest*», précise le ministre qui avait indiqué récemment que 48 postes de péage étaient en cours de réalisation au niveau des échangeurs et 7 autres le long de l'autoroute Est-Ouest.

De fonds supplémentaires pour le parachèvement des projets

Par ailleurs, le ministre fait savoir qu'une proposition avait été soumise à l'effet d'affecter des fonds supplémentaires à son secteur pour le parachèvement de certains projets, et ce, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF-2019). «*Mais il faut attendre l'examen du PLF 2019 par plusieurs instances gouvernementales et parlementaires* (Conseil du gouvernement, Conseil des ministres puis Parlement)*, avant de les trancher*», indique Zaalane.

Pour ce qui est du montant global proposé par le secteur en vue de financer la réalisation de certains projets, ce montant peut être revu à la baisse ou à la hausse.

«*Ce sont des choses qui sont en phase d'accord de principe et les prochains programmes seront abordés dans le cadre des travaux d'arbitrage avec le ministère des Finances et la Direction générale du budget*», indique le ministre qui cite certains projets auxquels des enveloppes supplémentaires ont été proposées pour leur réalisation dans le cadre du PLF 2019.

Il s'agit, poursuit le ministre, du parachèvement du projet de réalisation de la pénétrante autoroutière de Djen Djen et de la pénétrante qui reliera le port de Bejaïa à l'autoroute Est-Ouest.

Louiza Ait Ramdane

Maurice Audin, un geste pour l'Histoire

Macron brise le tabou de la torture

■ Emmanuel Macron a franchi jeudi un nouveau pas dans le travail de mémoire sur la guerre d'Algérie en demandant pardon à la veuve de Maurice Audin, 61 ans après la mort sous la torture du militant communiste victime «du système institué alors en Algérie par la France».

Par Meriem Benchaouia

Le chef de l'Etat français s'est déplacé au domicile de Josette Audin, 87 ans, pour lui remettre publiquement une déclaration reconnaissant que la disparition à 25 ans de Maurice Audin, père de trois enfants, avait été «*rendue possible par un système dont les gouvernements successifs ont permis le développement*». Par ce document, le président «*reconnaît, au nom de la République française, que Maurice Audin a été torturé puis exécuté, ou torturé à mort (...). Il reconnaît aussi que si sa mort est, en dernier ressort, le fait de quelques-uns, elle a néanmoins été rendue possible par un système légalement institué : le système ''arrestation-détention'', mis en place à la faveur des pouvoirs spéciaux qui avaient été confiés par voie légale aux forces armées à cette période*». «*C'est à moi de vous demander pardon*», a dit le président à Mme Audin lorsque celle-ci a voulu le remercier pour cette déclaration faite dans son appartement de Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Emmanuel Macron, pour qui «*la République ne saurait minimiser ni excuser les crimes et atrocités commis de part et d'autre*» pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), a également annoncé l'ouverture des archives sur le sujet des disparus civils et militaires, français et algériens.

«Un pas positif et louable» déclare Zitouni

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a qualifié, jeudi à Alger, de «*pas positif et louable*» la reconnaissance par l'Etat français de sa responsabilité dans la disparition et la torture, durant la guerre de Libération nationale, de Maurice Audin. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Moudjahidine a valorisé la reconnaissance par le président français, Emanuel Macron de la responsabilité de son pays dans la torture, en juin 1957, du militant de la cause algérienne, le Français Maurice Audin, la qualifiant de «*pas positif louable*». Les crimes perpétrés par les autorités françaises contre les Algériens durant l'ère coloniale «*ne peuvent être niés que par un oublieux et un ignorant de l'histoire*», ajoutant que le pas du président français «*est une preuve qu'il y aura davantage de reconnaissances*». Par ailleurs, M. Zitouni a fait savoir que les commissions en charge des dossiers de restitution des archives nationales liées à la période coloniale et des crânes des résistants algériens se trouvant au Musée de l'homme de Paris ainsi que l'indemnisation des victimes des essais nucléaires au Sahara algérien «*sont encore à pied d'œuvre et leurs résultats connus prochainement*». Le député français Cédric Villani, qui présidait auparavant le Prix Maurice-Audin des mathématiques, avait révélé le matin-même sur les ondes d'une radio française que le président Emmanuel Macron va reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans la disparition et la torture de Maurice Audin.

Stora : La reconnaissance «laissera une trace ineffaçable»

L'historien Benjamin Stora a affirmé jeudi, que la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinant, en juin 1957, du militant algérien Maurice Audin, «*laissera une trace ineffaçable*». Benjamin Stora n'a pas écarté, dans une tribune publiée par «*Le Monde*», que cette déclaration «*fera pousser des cris, dans la droite extrême, de ceux qui diront qu'il s'agit là de ''repentance'', et qu'il ne faut pas évoquer la face d'ombre du passé français*», ajoutant que pour «*l'immense masse*» de ceux qui ont vécu le temps de la colonisation, «*elle laissera une trace ineffaçable*». Pour l'historien, cette déclaration du président Macron «*n'est pas un verdict définitif à propos de la guerre d'Algérie. Elle dit des faits, déjà établis par les historiens, maintient ouverte la porte des controverses citoyennes pour sortir de la rumination du passé et des blessures mémorielles, encourage les acteurs et témoins à parler de leurs souffrances*». Pour sa part, Sylvie Thénault, historienne et directrice de recherche au CNRS, a considéré dans une tribune publié également par «*Le Monde*» que cette déclaration est une «*libération*» d'abord pour la veuve Josette et ses enfants. Elle a indiqué que l'autre conséquence et non des moindres de cette généralisation possible à partir du cas de Maurice Audin, c'est que «*la reconnaissance des responsabilités de l'Etat pose la question, en regard, des responsabilités individuelles dans ces tortures et disparitions*». «*En l'absence de poursuite pénale l'amnistie de 1962 les en protège, il resterait à chacun d'entre eux de procéder à son examen de conscience*», a-t-elle souligné.

Ph/D. R.

«La France est grande quand elle affronte sereinement tout son passé»

Une nouvelle qui fait vivement réagir au sein de la communauté pied-noire. Le geste présidentiel, accompli à la veille de l'ouverture de la Fête de l'Humanité, et le jour de l'annonce du plan pauvreté, a été immédiatement salué à gauche, et au premier chef par le parti communiste, qui plaide depuis des décennies aux côtés de la famille.

Son chef Pierre Laurent y voit «*une victoire historique de la vérité et de la justice*», se réjouissant que tombe «*un mensonge d'État qui durait depuis 61 ans*». «*La France est grande quand elle affronte sereinement tout son passé*», a estimé le député PS Boris Vallaud. Pour le président du groupe LR au Sénat Bruno Retailleau, si «*il ne faut jamais craindre la vérité, (...) il ne faut pas instrumentaliser l'histoire, ce qui est souvent un sport national français, pour se battre la coulpe à perpétuité*». Enfin, pour le Rassemblement national, l'affaire est entendue : «*Macron commet un acte de division, en pensant flatter les communistes*», s'est indignée pour sa part Marine Le Pen, la présidente du Rassemblement national (RN, ex-FN), dont le père Jean-Marie, tortionnaire et criminel de guerre, a déclaré en février qu'il aurait «*sans doute*» pratiqué la torture en Algérie si on le lui avait demandé.

Pierre Audin appelle les témoins à «dire la vérité» et à «transmettre les documents»

Le fils de Maurice Audin, Pierre, a appelé hier les témoins de la guerre de Libération nationale à «*dire la vérité*» et à «*transmettre les documents*» sur l'assassinat de son père par l'armée française, survenu il y a 61 ans. Intervenant sur les ondes de FranceInfo, Pierre Audin a estimé que «*c'est le début d'une nouvelle étape. Ce qui est important, c'est que le président de la République a reconnu que la torture était un système qui était essentiellement une arme politique, qui ne servait qu'à terroriser la population et qu'il décide d'ouvrir les archives concernant tous les disparus, pas seulement mon père*», a-t-il répondu au journaliste, appelant les témoins de l'époque à parler. «*Tout est prescrit et tout est amnistié depuis longtemps. Désormais, il faut dire la vérité et transmettre les documents qui permettront de savoir, pour mon père et pour des milliers d'autres, ce qui est arrivé précisément*», a-t-il soutenu, regrettant qu'il ait fallu 61 ans pour que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans ce crime.

M. B.

Bouteflika s'entretient au téléphone avec son homologue français

CET ENTRETIEN téléphonique coïncide avec la reconnaissance officielle par Emmanuel Macron de l'assassinat et la torture par l'armée française de Maurice Audin. Même si ce n'est pas indiqué dans le communiqué de la présidence de la République, il semble que le sujet a été abordé par les deux chefs d'Etat. Cet échange entre les deux présidents de la République, qui «*s'inscrit dans la tradition de concertation entre les deux chefs d'Etat, a porté sur les relations algéro-françaises marquées du sceau du partenariat stratégique dans tous les domaines ainsi que sur la situation dans la région, notamment en Libye et au Mali*», précise le communiqué.

M. B.

LA QUESTION DU JOUR

Une nouvelle crise de la dette se profile à l'horizon

Suite de la page une

A ses yeux, celui-ci aurait voulu compromettre le redressement de l'économie à l'œuvre au cours de ces deux dernières années qu'il ne s'y serait pas pris autrement. Trump, en tout cas, ne croit pas que ce qui désormais menace l'économie de son pays serait le contraire de la déflation, à la prévention de laquelle a été déployée une politique monétaire expansionniste, par sa longueur autant que par ses autres aspects, unique dans l'histoire du capitalisme. Ce qu'il voit se profiler à l'horizon, ce n'est pas l'inflation et la surchauffe, mais le resserrement du crédit et ce qu'il induit en termes de recul de la croissance, en plus du renchérissement des produits américains par rapport à ceux de leurs concurrents. La priorité des priorités pour Trump est la réduction du déficit commercial. Tout ce qui tend à s'y opposer est pour lui à éviter. Il ne semble pas que la Fed poursuive le même but. La vérité est que la hausse du taux d'intérêt n'est jamais quelque chose d'anodin. A 2 comme à 3%, il n'est pas neutre, puisqu'il ne pèse pas d'un poids égal sur les différents secteurs et acteurs de l'économie. Ainsi en est-il en tout premier lieu des entreprises (on peut en dire d'ailleurs autant des pays) qui se sont beaucoup endettées au cours de ces longues années d'argent facile. Toute hausse des taux alourdit leurs passifs. A ce stade, ce sont surtout les économies émergentes qui commencent à être handicapées par leurs dettes contractées en dollar. Ceci est déjà le cas de la Turquie, de l'Argentine, du Mexique, et d'autres encore. Une crise de la dette d'ampleur mondiale tend à se préciser, due à la hausse des taux américains. Or aux Etats-Unis mêmes, il est un secteur qui a connu au cours de ces années d'expansion monétaire sans précédent un développement prodigieux, celui du pétrole et du gaz de schiste. Si les Etats-Unis sont redevenus un grand producteur de pétrole et de gaz, c'est bien sûr du fait des ressources de leur sous-sol, mais tout autant de l'argent bon marché. Ce sont les caractéristiques économiques mêmes de ce secteur qui le rendent aussi dépendant de l'emprunt. Tous ses grands acteurs sont lourdement endettés. Une politique monétaire plus restrictive, comme celle que veut mettre en place la Fed, est capable d'avoir raison de lui.

M. H.

Villes et quartiers inondés dans des intempéries dans le Sud

La faute à la pluie ou à la négligence ?

■ Suite aux pluies torrentielles, accompagnées de grêle, qui se sont abattues il y a quelques jours sur plusieurs villes du sud-est du pays, à l'image de Tébessa et Naâma. Un enfant âgé de 5 ans a perdu la vie à Tébessa, et plusieurs quartiers ont été inondés créant ainsi une panique parmi les habitants et plusieurs blessés et des dégâts aux habitations et équipements publics.

Ph/D. R.

Par Thinhinene Khouchi

En effet, dans la wilaya de Tébessa, un enfant âgé de 5 ans a perdu la vie et 18 personnes ont été blessées et des dégâts aux habitations et équipements publics ont été enregistrés, a affirmé le wali, Attallah Moulati. Le même responsable a précisé que 200 avaloirs ont été obstrués par les fortes crues qui ont endommagé des canalisations d'assainissement et le réseau d'alimentation en eau potable, a indiqué le chef de l'exécutif local au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya en compagnie de l'inspecteur général du ministère des Ressources en eau, Slimane Zenagui, membre de la commission interministérielle, dépêchée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour s'enquérir des dégâts et prendre les mesures nécessaires pour la prise en charge des victimes. Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville et le débordement de l'oued Naquès qui la traverse ont provoqué des torrents puissants dans le centre-ville et au sud du chef-lieu de wilaya, a souligné Moulati qui a assuré que la situation générée par cette catastrophe naturelle a été *«maîtrisée»* et *«l'heure est actuellement à la prise en charge de toutes les préoccupations et à faire face aux retombées de cette intempérie»*. *«Les services concernés ont pris toutes les mesures d'urgence, dont le curage des avaloirs proches de l'oued Naquès, ainsi que ceux de toute la ville pour assurer leur fonctionnement en cas de nouvelles pluies»*, a rassuré Attallah Moulati. De son côté, l'inspecteur général au ministère des Ressources en eau a rappelé que la tutelle a consacré depuis 2010 un montant de plus de 100 milliards DA pour la protection des villes de toutes les wilayas contre les inondations et éviter d'éventuels dégâts humains et matériels. Slimane Zenagui a également souligné que le ministère a acquis, au titre du programme national de protection des villes contre les inondations, 100 stations d'anticipation des catastrophes naturelles et d'évaluation des risques d'inondations avant leur avènement dont le fonctionnement a débuté dans trois wilayas, à savoir Blida, Médéa et Chlef, en attendant leur généralisation sur tout le territoire national. Le même responsable a fait état de la mobilisation de plus de 110 agents des directions des ressources en eau et de l'Office national de l'assainissement des cinq wilayas de Souk Ahras, Khenchela, Batna, Guelma et Oum El Bouaghi et près de 250 engins pour pomper les eaux des maisons inondées et l'enlèvement des boues accumulées sur les chaussées. De son côté, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, a dépêché une commission interministérielle à la wilaya de Tébessa, suite aux dernières intempéries, afin de s'enquérir des dégâts et prendre les mesures nécessaires en coordination avec les autorités locales pour la prise en charge des victimes, précise un communiqué du ministère. A ce propos, le ministère de l'Energie a indiqué dans un communiqué que *«suite aux dernières intempéries qu'a connues la wilaya de Tébessa, le ministre de l'Energie a instruit tous les services relevant de son département ministériel, particulièrement ceux des Sociétés du Groupe Sonelgaz, pour rester mobilisés en prenant toutes les dispositions nécessaires à l'effet de réparer les dommages causés aux réseaux électriques et ainsi rétablir l'alimentation en énergie dans les plus brefs délais»*. A ce titre, Guitouni a insisté sur la nécessité de rétablir et de maintenir l'alimentation en électricité au plus vite au profit *«des clients sensibles qui en ont un besoin vital, comme les hôpitaux, maternités et autres services sanitaires de même que les stations de pompage et de traitement des eaux»*, indique la même source. Il a également instruit ses services pour la mise en place de *«cellule de crise»* et *«de mettre en œuvre des mesures exceptionnelles pour approvisionner la wilaya de Tebessa en énergie et venir en aide aux sinistrés et ce, en coordination avec les autorités locales»*, conclut le communiqué du ministère de l'Energie. **T. K.**

Béjaïa

70 000 aides en faveur des élèves nécessiteux

Comme chaque année la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa compte distribuer pas moins de 70 000 aides en faveur des élèves issus de plusieurs catégories démunies d'ici le 20 du mois courant. *«Le montant de ces aides est fixé à 3 000,00 DA»*, selon le directeur de l'éducation qui s'exprimait récemment hier sur la radio. L'opération d'attribution a été entamée depuis plusieurs jours et devrait être bouclée le 20 du mois courant. Ces aides devraient toucher plusieurs catégories d'élèves dont les nécessiteux, les orphelins et les enfants des victimes du terrorisme, entre autres, précise le même responsable. *«L'attribution de ces aides a débuté»*, rassure-t-il, et *«l'opération devrait être bouclée d'ici le 20 du mois courant»*, ajoute-t-il. La direction de l'éducation devrait également distribuer quelque 13 000 trousseaux scolaires en faveur de ces catégories défavorisées. Ces trousseaux d'une valeur de 3 000,00 à 4 000,00 DA ont été alloués par la direction de l'action sociale à l'occasion de la rentrée sociale. Laquelle a affecté également quelque 207 auxiliaires pédagogiques à travers plusieurs établissements afin de soutenir les élèves aux besoins spécifiques ou «handicapés». Ces auxiliaires pédagogiques devraient aider les élèves aux besoins spécifiques dans leur quotidien scolaire au niveau de leurs écoles, leur faciliter l'accès aux classes, le déplacement vers les classes et à l'établissement, aux cantines scolaires et à rentrer chez eux, entre autres. Ils sont investis de la mission de soutenir cette catégorie du début à la fin de l'année. Notons, par ailleurs, que des associations s'activent depuis plusieurs semaines afin de porter aide et soutien aux familles nécessiteuses à travers un programme de solidarité et d'aide qui consiste à distribuer des articles scolaires à leurs enfants. C'est le cas de l'association Errahma et la fondation Béjaïa pour la culture et les sciences qui ont élaboré un programme d'aide aux nécessiteux en fournitures scolaires qui touchera de nombreuses communes de la wilaya. La fondation pour la culture et la science compte distribuer au total 4 000 cartables pleins d'articles scolaires. Au moins 600 cartables devaient être distribués ce mardi à Aokas, Kherrata, Tizi N'beber, Darguina, etc. Il est prévu aussi la distribution de 70 cartables à El-Kseur, 200 à Tamokra, 80 à Timezrtit, 100 trousseaux à Akbou, etc. L'association du village Ihbachen à Kendira, nouvellement créée, a distribué aussi des trousseaux scolaires à tous les écoliers du village. Pour sa part, l'APC d'Amizour n'est pas en reste puisqu'elle a entamé une opération de distribution de plus de 1 000 cartables scolaires aux élèves démunis des trois paliers. **Hocine Cherfa**

Intempéries et réclamation d'indemnisations

Météo Algérie fournit des justificatifs

L'Office national de la météorologie (ONM) a mis à la disposition des citoyens deux documents justificatifs en relation avec les dommages causés par les intempéries, portant sur les retards dans les travaux de chantiers, et la réclamation d'indemnisations auprès des compagnies d'assurances suite à une catastrophe d'origine météorologique. *«Grâce à ses experts et son réseau d'observation implanté sur l'ensemble du territoire national, Météo Algérie met à votre disposition deux types de documents justificatifs»*, précise l'ONM sur son site internet. Il s'agit de l'Attestation météorologique qui *«fournit en gros les statistiques sur les conditions météorologiques qui ont sévi sur une zone d'intérêt* (nombre de jours de pluie, de vent forts, de gel, d'orage...). *Elle est souvent attribuée pour justifier les retards d'exécution d'un chantier»*, précise l'Office. Le second document est un Rapport d'intempéries destiné à *«justifier un sinistre causé par un phénomène météorologique extrême* (vents violents, grêle ayant causé des dégâts, hauteurs de vagues importantes)». A travers ce document, Météo Algérie *«délivre un rapport d'intempérie expertisé et détaillé comportant une étude approfondie de la situation météorologique qui a sévi sur la zone concernée par le sinistre»*. Ce rapport est délivré *«exclusivement par le Centre climatologique national de Météo Algérie à Alger. Il est réalisé dans un délai maximum de dix jours»*.

O. N.

Projet du Complexe de phosphate

Un investissement de six milliards de dollars

Le coût du projet du Complexe de phosphate à l'Est du pays, devant entrer en service en 2022, s'élève à près de 6 milliards de dollars, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

Par Faiza O.

Ph. > D. R.

Intervenant lors d'une séance de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que le volume global de l'investissement de ce projet intégré s'élève à près de 6 milliards de dollars, réparti entre la mine de Bled El-Hadba à Tebessa (1,2 milliard de dollars), la plateforme de Hadjer Kebrit à Souk Ahras (2,2 milliards de dollars), la plateforme de Hadjar Essoud à Skikda (2,5 milliards de dollars) et le port de Annaba (0,2 milliards de dollars). Ce projet porte sur l'exploitation du phosphate extrait du champ de Bled El-Hadba, dans la wilaya de Tébessa, d'une capacité de 500 millions de tonnes, et la valorisation de cette ressource naturelle à travers la production des engrais, de l'ammoniac, du silicium et autres matières utilisées dans les différentes activités économiques. Le projet prévoit l'extraction de 6 millions de tonnes/an de phosphate de haute qualité de Bled El-Hadba (Tébessa), la production de 3 millions de tonnes d'acide phosphorique à Oued Kebrit (Skikda) et la réalisation d'une unité d'accompagnement pour la récupération des rejets fluorés à partir des unités de production de l'acide phosphorique, ce qui permettra de produire 60 000 tonnes d'acide fluorhydrique anhydre (AHF) et 57 000 tonnes de SIO^2. Il est question également de la production de 1,2 million de tonnes/an d'ammoniac et 4 millions de tonnes d'engrais, selon les explications fournies par M. Yousfi. Ce projet intégré sera réalisé en partenariat entre deux groupes algériens Sonatrach et Asmidal-Manal et deux groupes chinois Citic et Wengfu. Soulignant que dans ce projet, la partie chinoise détient 49% contre 51% pour la partie algérienne, le ministre a fait état de la création d'une joint-venture entre les deux parties durant le dernier trimestre de l'année en cours, en attendant le lancement effectif de la production début 2022. M. Yousfi a rappelé que ce projet et la nécessité d'accélérer sa réalisation ont été évoqués par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et les responsables chinois, durant sa dernière visite à Pékin. «*Ce projet, qui aura un impact socio-économique positif sur la région, permettra la création de près de 2 500 postes d'emplois directs permanents,* dont 963 à Hadjer Essoud, 654 à Oued Kebrit et 880 à Bled El-Hadba, selon le ministre. Le flux de production à acheminer par voie ferroviaire dans le cadre de ce projet atteindra 17 millions de tonnes/an, ce qui exige le dédoublement de la voie minière reliant Bled El-Hadba à Annaba avant 2022. Par ailleurs, l'Entreprise du port de Annaba a programmé une extension de 42 ha, destinée à l'exportation des produits finis et à l'importation du soufre (1,7 million de tonnes/an). Grâce à ce projet, l'Algérie aura l'opportunité de valoriser ses réserves en phosphate et en gaz naturel, à travers la création d'une industrie manufacturière structurante créatrice de richesse et deviendra ainsi l'un des plus grands pays exportateurs d'engrais, a ajouté le ministre. Il a révélé, dans ce cadre, que ce complexe permettra d'exporter près de 2 milliards de dollars/an d'engrais, ce qui garantira des revenus en devises à hauteur de 1,5 à 2 milliards de dollars/an. A une autre question sur le projet de la zone industrielle d'Aïn Ouessara à Djelfa, le ministre a précisé que les travaux de réalisation sont actuellement à l'arrêt en raison de l'opposition de certains citoyens à ce projet, ajoutant que ce dossier est en cours de traitement par les autorités concernées. M. Yousfi a indiqué, cependant, que le ministère veille à son parachèvement «*dans les plus brefs délais*». Une enveloppe de 10 milliards DA a été dégagée pour cette zone d'une superficie de 400 ha, a fait savoir le ministre. Le programme national de réalisation des zones industrielles, qui intervient en application de la décision rendue publique par le Conseil national de l'investissement le 24 mars 2016, prévoit la réalisation de 30 zones industrielles qui seront élargies en 50 zones, à la demande des walis, pour une superficie globale de 12 000 ha répartis sur 39 wilayas.

F. O.

Pétrole

Légère hausse du Brent à plus de 78 dollars

Les prix du pétrole évoluaient peu hier en cours d'échanges européens, les analystes comparant la volonté des grands producteurs de maintenir des prix modérés et les risques d'assèchement de l'offre, tout en gardant un œil sur l'ouragan Florence. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 78,31 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en légère hausse de 13 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre cotait 68,88 dollars, en hausse modérée de 29 cents. «*La hausse du prix du Brent semble faire une pause. Il y a eu des prises de bénéfices après la montée du cours au-delà de 80 dollars en milieu de semaine. Le Brent est alors tombé autour de 78 dollars et continue de s'échanger à ce niveau aujourd'hui*», ont expliqué les analystes de Commerzbank. Le ministre russe de l'énergie, Alexandre Novak, et son homologue américain, Rick Perry, ont affiché jeudi leur volonté de coopérer davantage pour assurer la sécurité énergétique mondiale, lors d'une rencontre à Moscou. «*Le secrétaire américain à l'Energie Perry a loué le souhait de l'Arabie saoudite et de la Russie d'éviter une forte hausse des cours. Il espère peut-être qu'ils vont augmenter leur production pétrolière pour compenser la chute des exportations iraniennes. Quoi qu'il en soit, le marché est largement approvisionné pour le moment*», ont-ils ajouté. A la chute des livraisons iraniennes pour cause de sanctions américaines s'ajoute toutefois la dégringolade de la production au Venezuela dont l'économie a sombré dans le chaos. Ce facteur soutient les cours depuis des mois. Une certaine prudence des opérateurs était de surcroît de mise au moment l'ouragan Florence commençait à déchaîner des vents violents sur la côte atlantique américaine, ce qui pourrait avoir un impact sur l'activité pétrolière aux Etats-Unis.

Faiza O./APS

G-20

La guerre commerciale agite l'économie mondiale

Le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne, a indiqué jeudi que la France veut endosser un rôle de «*puissance médiatrice*» dans la guerre commerciale qui agite l'économie mondiale, avant de participer au G-20 Commerce en Argentine. «*La France souhaite contribuer à élaborer un agenda positif pour sortir de cette situation de guerre commerciale, qui n'est bénéfique pour personne. Le monde est en train de danser au bord du gouffre en matière commerciale*», a déclaré M. Lemoyne à Buenos Aires. Pour dénoncer les pratiques protectionnistes de la Chine, les Etats-Unis ont instauré une hausse des droits de douanes sur les importations qui affecte également l'Union européenne. Une désescalade est cependant en vue depuis la rencontre entre le président européen Donald Trump et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, ouvrant une trêve dans les tensions commerciales. En cas de confrontation durable, «*ce sont les pays et les peuples qui paieront les pots cassés. La hausse des droits de douanes a plus d'impact que la variation du taux de change euro-dollar*». Les négociations entre un accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) continuent et la France souhaite «*un accord ambitieux et équilibré pour les deux parties*», «*les traités de libre-échange doivent devenir des accords de juste-échange*». L'UE, ajoute-t-il, attend «*des précisions et des clarifications, notamment sur les Indications géographiques protégées* (IGP), l'automobile, les produits laitiers (...) *et la garantie de dispositifs de traçabilité dans l'agriculture*». De passage en Argentine, secouée par une crise monétaire alors qu'elle accueille cette année le G20, M. Lemoyne a estimé que les difficultés que vivent plusieurs pays émergents ne devraient pas affecter la croissance mondiale, qui devrait selon lui «*rester élevée*», «*l'économie mondiale reste orientée à la hausse*».

H. T./Agences

Zone euro

Excédent commercial de 17,6 milliards d'euros en juillet

LA ZONE euro a enregistré en juillet un excédent commercial de 17,6 milliards d'euros, contre 21,6 milliards en juillet 2017, a annoncé hier l'Office européen des statistiques Eurostat. Sur les sept premiers mois de l'année, l'excédent commercial de la zone euro atteint 118,5 milliards d'euros, contre 125,3 milliards de janvier à juillet 2017. Pour l'ensemble de l'Union européenne, un excédent commercial de 0,1 milliard d'euros a été enregistré en juillet, contre 7,8 milliards lors du même mois de 2017. Par ailleurs, sur les sept premiers mois de l'année, l'UE a enregistré un excédent commercial de 79,3 milliards d'euros avec les Etats-Unis, avec qui des tensions commerciales persistent malgré une trêve conclue fin juillet. Cet excédent est en hausse sensible par rapport à celui enregistré entre janvier et juillet 2017, qui s'élevait à 67,1 milliards d'euros.

R. E.

Tizi-Ouzou

Plaidoyer pour la relance de la culture du figuier de barbarie

Les participants à une journée nationale sur le développement du figuier de barbarie (Opuntia) à Tizi-Ouzou, ont plaidé pour la relance de la culture de cette plante et le développement des activités de transformation pour valoriser cette culture.

Par Hocine A.

Cette rencontre organisée par la direction locale des services agricoles (DSA) en collaboration avec ses partenaires (assurances, instituts et université, organisations professionnelle), au Centre de loisirs scientifiques(CLS) a été l'occasion pour mettre en exergue l'apport socio-économique de la culture du figuier. Des chercheurs des universités de Tizi-Ouzou et Béjaïa dont le Pr Khodir Madani et le Dr Chenane Arezki, ainsi que la vice-présidente de l'association pour le développement de la culture du cactus en Algérie Ourébis Nadir, et qui ont animé des conférences dans le cadre ont insisté sur la nécessité d'aller vers la transformation pour valoriser le figuier de barbarie dont on consomme traditionnellement le fruit. Mme Oulebsir et le Pr Madani ont expliqué que toutes les parties du figuier de barbarie (fruits, raquettes, graines et fleurs) sont valorisables, ainsi que les «*déchets*» issus d'une première utilisation, dont les pelures et la pulpe. Ils ont cité entre autres produits industriels de cette plante, l'huile de graine de figuier de barbarie dont le coût peut atteindre les 1000 euros le litre utilisée en cosmétique, le vinaigre et la poudre du fruit et des pelures qui peut être utilisée en pâtisserie et en jus, mais aussi comme épaississant naturel vu sa richesse en pectine. Le directeur local des services agricole, Laib Makhlouf, a insisté sur l'importance de développer la culture, peu exigeante en investissement et entretien, du figuier de barbarie dans la wilaya de Tizi-Ouzou, une zone montagneuse ou les terrains sont en pente et pauvres car le cactus permet de retenir le sol, créer des micros climat et assurer un revenu supplémentaires aux familles et au cheptel. Cette plante peut également servir de pare-feux, a-t-il souligné. Le Dr Chenane qui a déploré la négligence et l'abandon de la culture du figuier dans la wilaya de Tizi-Ouzou a proposé, pour sa relance d'inventorier et de réhabiliter les espaces des exploitations de figue de barbarie, d'aller vers une exploitation intensive, la création d'une ferme pilote, l'identification des potentialités de transformation en produits industriel et la structuration de la filière. Pour sa part le directeur de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne de Boukhalfa (Itmas), Tamene Said a observé que dans la wilaya de Tizi-Ouzou le figuier de barbarie a été planté pour servir notamment de clôtures et cette culture est mal valorisée. «*Afin d'inciter les agriculteurs à introduire cette culture et faire d'elle une filière agricole l'Itmas organise des sessions de formation pour sensibiliser les cadres du secteur et les agriculteurs sur l'importance du figuier de barbarie. Nous avons également procédé à la mise en place au niveau de ce même institut de sites de démonstration pour vulgariser cette culture auprès des saliculteurs*», a-t-il ajouté. Une exposition tenue à l'occasion de cette journée a permis de découvrir les déférents produits issus de la transformation du figuier de barbarie. Le stand le plus riche est celui d'un transformateur de la commune de Sidi Fredj dans la wilaya de Souk Ahras, qui produit l'huile de figues de barbarie exportée vers l'Europe et les Etat unis d'Amérique, a indiqué à l'APS le représentant de cette unité Mohamdi Mohamed. Ce même investisseur s'est également lancé dans la production de vinaigre, de confitures, de raquette marinées et autre avec la perspective de mettre sur le marché un total de 25 produits issus de la transformation de différentes parties du cactus Opuntia. Le stand de la wilaya de Bejaïa a exposé un nouveau produit qui et le jus de figues de barbarie qui a été produit durant ce mois de septembre et qui sera mis sur le marché incessamment, tandis que les exposants de Tizi-Ouzou ont exposé beaucoup plus de fruit, très prisé par la population locale, cueillis dans de certaines localités notamment dans la région sud de la wilaya ou cette culture est très présente. **H. A./APS**

Oran / Personnels militaires, assimilés et civils

Opération régionale d'attribution de 2 000 logements

Une opération régionale d'attribution de logements toutes formules confondues, au profit de 2 001 bénéficiaires militaires, assimilés et civils, de plusieurs wilayas de l'ouest, jeudi à Oran, en présence du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, en compagnie du général major Dahman Zerrouk, Directeur central des services sociaux du ministère de la défense nationale. Quelque 2.001 bénéficiaires de logements de types LPL, LPA, AADL, LPP, ainsi que des aides au logement rural, des wilayas d'Oran, Relizane, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Mascara, Saïda et El-Bayadh, ont reçu leurs décisions d'attribution, lors d'une cérémonie organisée à la salle de conférence de la Mosquée Ibn Badis. Il s'agit de 600 logements LPL, 520 AADL et 501 LPP pour le personnel militaire et les assimilés, ainsi que 240 LPA et 100 aides rurales au profit de familles civiles des wilayas en question, dont des victimes du terrorisme et des personnes aux besoins spécifiques. Dans son allocution, lors de l'ouverture de la cérémonie, M. Temmar a tenu à rassurer les citoyens que les opérations de distribution de logements, entamées depuis le mois de ramadhan, devront se poursuivre au profit de toutes les couches de la société. Le ministre a rappelé que le programme de distribution national de logement, tous types confondus, a été entamé suite aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. De son côté, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a précisé que 8 700 logements des différentes catégories ont été distribués dans la wilaya d'Oran, depuis décembre 2007, et atteindra en décembre 2018 les 20 000 bénéficiaires. Auparavant, le ministre a effectué une visite à la cité 1 500 logements AADL d'Aïn El Beida, dans la commune d'Es-Senia, où il a procédé à l'inauguration d'un stade de proximité et d'un CEM, le premier collège réceptionné dans cette cité et qui devra accueillir les enfants scolarisés de la cité. L'établissement a été réalisé en un temps record de sept mois. A noter que sept autres établissements des trois paliers seront réceptionnés avant la fin de l'année, selon les explications des responsables du secteur. A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de livrer les équipements publics en même temps que les cités d'habitation et a insisté pour que le nouveau CEM soit opérationnel dans les plus brefs délais.

Amel H.

El Tarf

Journée de vulgarisation sur le portail électronique du service public

Une journée de vulgarisation sur le nouveau site électronique du service public a été organisée, jeudi à El Tarf, par la Direction locale des transports et les services des travaux publics (DTP).

Destinée aux différents partenaires et opérateurs économiques, transporteurs, auto écoles, gares routières et représentants des communes notamment, cette rencontre a pour objectif, «*de présenter le nouveau site visant à faciliter aux citoyens les procédures administratives en les effectuant à distance*», a précisé le représentant de la direction locale des transports, Larbi Hadjam. Il a, dans ce contexte, ajouté que la démarche a également pour objectif d'atteindre, à court terme, «zéro papier» administratif à retirer auprès des institutions. Ce portail électronique permettra de prendre connaissance du statut du service recherché, la composition du dossier, le dépôt d'une demande pour bénéficier d'un service public via internet, l'actualisation du dossier en remettant les documents ou les informations qui manquent, et le suivi du dossier via internet, a-t-on noté.

Cette nouvelle application fera l'objet, a-t-on ajouté, d'une série de rencontres similaires à travers les daïras de la wilaya d'El Tarf pour «*toucher un maximum de partenaires*», a-t-on soutenu. Adopté dans le but de poursuivre la modernisation de la gouvernance et la lutte contre la bureaucratie, ce portail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant le recours aux technologies dans la gestion économique, a-t-on conclu.

H.O./ R.R.

Crise libyenne

Consolider la paix et éviter de nouveaux affrontements

■ L'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, qui s'est réuni avec le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez el-Sarraj, et plusieurs chefs militaires et sécuritaires pour consolider l'accord de cessez-le-feu à Tripoli signé le 4 septembre, envisageait jeudi de former une commission chargée d'appliquer cet accord.

Par Farid M.

Le responsable onusien n'a pas manqué de souligner que cette commission doit agir rapidement, pour mettre en place les nouvelles mesures sécuritaires dans la capitale et éviter de nouveaux affrontements. Cette commission a reçu l'accord de toutes les partis, sauf d'un seul, a ajouté Salamé sans toutefois donner plus de détails. La Libye a connu une semaine des plus sanglantes suite à une vague de violences qui se poursuit dans la capitale libyenne Tripoli, entre groupes armés qui s'ajoutent aux attaques terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (El Daech), freinant les efforts de sortie de crise. Le climat délétère mène la vie dure pour les habitants. Après les affrontements qui ont fait au moins 63 morts fin août-début septembre, et l'attaque de l'EI contre le siège de la Compagnie nationale de pétrole (NOC) lundi, des roquettes se sont abattues dans la nuit de mardi à mercredi près du seul aéroport de la capitale encore en service, sans faire de victimes. Les services de sécurité libyens ont indiqué lundi que deux kamikazes avaient fait détoner leur charge explosive dans le bâtiment de la NOC, sans donner de précision sur le sort du troisième assaillant. L'attentat a fait deux morts et dix blessés parmi le personnel de la compagnie, selon le ministère de la Santé. Il a visé un secteur stratégique et vital qui fournit à la Libye plus de 95% de ses revenus. Le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) a revendiqué mardi l'attaque suicide contre le siège de la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) qui a fait deux morts, la veille à Tripoli, selon le centre américain de surveillance des groupes extrémistes Site. L'attaque de la NOC intervient quatre mois après un attentat revendiqué aussi par l'EI contre la Haute commission électorale, qui avait fait 14 morts à Tripoli. A la suite des récents combats, un cessez-le-feu a été conclu entre groupes armés le 4 septembre sous l'égide de la mission de l'ONU en Libye (Manul), mais il reste fragile. Outre les roquettes dans le secteur de l'aéroport de Mitiga, des témoins ont fait état dans la nuit de mardi à mercredi d'une brève reprise des combats au sud de la capitale. Ces incidents ont provoqué une nouvelle suspension des vols, moins de cinq jours après la réouverture de l'aéroport, déjà fermé fin août du fait des combats. Tous les vols ont été déroutés sur Misrata, à 200 km de la capitale, a annoncé l'Office de l'aviation civile.

Des efforts pour la mise en place de mesures de sécurité à Tripoli

Toutefois, «*un cessez-le-feu a été globalement respecté depuis le 4 septembre*», a déclaré le chef de la Manul, Ghassan Salamé, qui a fait quand même état de 14 violations de la trêve observées par l'ONU. M. Salamé a ajouté par ailleurs, sur un ton menaçant, que l'ONU connaissait l'auteur des tirs de roquettes sur l'aéroport, sans toutefois le désigner. Le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, reconnu par la communauté internationale, est basé à Tripoli. M. Salamé a précisé que le GNA avait formé une nouvelle commission chargée de mettre en place des mesures de sécurité à Tripoli, conformément à l'accord du cessez-le-feu qui prévoit notamment la sortie des armes lourdes et des milices de la capitale. «*Certaines de ces mesures ont commencé à être appliquées et d'autres le seront dans les prochains jours*», a-t-il ajouté sans autre précision. Depuis le 27 août, les combats entre groupes rivaux dans le sud de cette cité de plus de deux millions d'habitants ont fait au moins 63 morts et 159 blessés. Le réseau d'électricité a été endommagé, provoquant des coupures toujours plus longues – jusqu'à 24 heures – ainsi que dans le secteur de l'eau depuis une semaine, auprès d'une population déjà éprouvée par l'été caniculaire. Il y a lieu de souligner que la récente détérioration de la situation sécuritaire compromet l'organisation d'une échéance électorale qui n'a pas beaucoup de chances de se produire dans ce contexte et qui est la seule manière, selon les analystes, qui permettrait au pays de sortir de la crise. Mercredi, l'ambassadeur français à l'ONU, François Delattre, a indiqué que son pays estimait «*essentiel d'organiser des élections dans le calendrier agréé en mai*», à savoir «*des élections présidentielle et législatives le 10 décembre*», qui permettrontn d'après Parisn de sortir du statu quo. «*Il est plus que jamais essentiel d'avancer dans la transition démocratique en Libye*», a souligné le diplomate lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux derniers développements en Libye. Selon lui, «*l'ennemi de la Libye et des Libyens c'est le statu quo*» qui profite à «*l'économie de prédation*», «*aux trafiquants*» et à «*la criminalité organisée*». Les pressions de la France ont suscité des critiques notamment en Italie. «*Le parcours politique en cours doit aller à son terme, en particulier à travers des élections ordonnées et transparentes, qui se déroulent dans des conditions adéquates de sécurité*», a-t-il déclaré.

F. M./APS

Ph.> D. R.

Ghassan Salamé

Tunisie

Baisse de 82% du déficit de la balance commerciale alimentaire

La Tunisie a réduit le déficit de sa balance commerciale alimentaire de 82% durant les huit premiers mois de l'année en s'établissant à 162,8 millions de dinars (MD) (58,35 millions dollars), contre 886,2 MD (320 millions de dollars) à la même période de l'année précédente, selon les chiffres officiels. «*La régression de ce déficit est due à l'évolution de la valeur des exportations alimentaires qui a dépassé celle des importations* (68,6% export contre 23,1% import)», ont indiqué les données publiées par le ministère tunisien de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. «*Tirée principalement par les exportations d'huile d'olive, des dattes et les produits de la pêche, la balance commerciale alimentaire de la Tunisie a enregistré une nette amélioration au niveau de la couverture des importations par les exportations, soit 95,5%, contre 69,7% à la même période de l'année 2017*», a ajouté la même source. Entre janvier et fin août 2018, l'exportation des produits alimentaires ont généré des bénéfices estimés à près de 3 434,6 MD (plus d'un milliard de dollars), soit une croissance de 86,6% en comparaison avec les résultats de l'année dernière, a indiqué la même source. Ces résultats sont confortés par la croissance du volume des exportations d'huile d'olive en quantité avec 166,8 milles tonnes (contre 59,7 milles tonnes à la période de l'année précédente). La valeur des exportations des légumes fraîches ainsi que celles des agrumes ont enregistré une hausse respectivement de 27% et de 8%, en dépit de la régression des quantités de poissons de 22% et des conserves de poissons de 19%. La valeur des exportations alimentaires, en dehors des revenus générés par l'huile d'olive s'est accrue de 24%, sachant que la Tunisie a exporté pour 24 000 tonnes de fruits d'été pour une valeur de 62 MD (22 millions de dollars). La valeur des exportations alimentaires durant les huit premiers mois de 2018 a représenté 13% du volume global des exportations, contre 9,3% à la même période de 2017. Concernant les importations du pays en produits alimentaires, elles ont atteint 3 597,4 MD (1,2 milliard de dollars) pour l'importation des produits alimentaires, ce qui a permis d'enregistrer une hausse de 23,1% par rapport à la même période de l'année 2017. Cette évolution s'explique en partie par la baisse du taux de change du dinar tunisien par rapport aux monnaies étrangères, et l'augmentation de la valeur des importations de certains produits alimentaires de base, outre la hausse de leurs prix sur le marché international, a savoir le blé dur (+31%) , blé tendre (+30%), l'orge (+59%) et les dérivés du lait (+52%), commente la même source. Les achats de maïs et des huiles végétales ont régressé en valeur respectivement de 3% et de 28%, en raison de la baisse des quantités importées, sachant que les produits alimentaires de base représentent 68% du total des importations alimentaires, contre 74% à la même période de 2017. Au cours des huit premiers mois de l'année 2018, la valeur des importations alimentaires ont représenté 9,3% de l'ensemble des importations tunisiennes, contre 9,1% sur les huit premiers mois de 2017.

Sara H./ R. M.

Terrorisme

Le conflit afghan en passe de devenir le plus meurtrier au monde

Le conflit afghan, qui connaît ces dernières semaines un net regain de violence, est en passe de devenir le plus meurtrier au monde en 2018, devant celui en Syrie, en dépit d'espoirs de dialogue avec les talibans.

Par Rima C.

«*Avec l'explosion du nombre de victimes en Afghanistan et la fin possible du conflit en Syrie, il est plausible que l'Afghanistan devienne le conflit le plus meurtrier au monde*», observe John Walsh, analyste pour l'Institut américain de la paix (USIP), interrogé par l'AFP. «*La guerre en Afghanistan est en voie de dépasser les 20 000 morts en 2018, civils compris*», affirme Graeme Smith, consultante pour l'International Crisis Group (ICG). L'année 2018 deviendrait la plus meurtrière dans le pays, après le record de 19.694 tués dénombrés en 2017 par l'Uppsala Conflict Data Program (UCDP), qui évalue les pertes humaines dans les conflits depuis quarante ans. A titre de comparaison, l'UCDP a recensé 9 055 morts en 1994, au pire de la guerre civile afghane, qui avait notamment ravagé la capitale Kaboul. «*L'ONU a déjà comptabilisé le plus grand nombre de pertes civiles dans la première moitié de 2018*», avec 1 692 morts, et les pertes au sein de l'armée afghane, non publiques, s'annoncent «*terribles*», s'effraie Graeme Smith, qui craint aussi que le bilan afghan «*dépasse celui de tout autre conflit dans le monde*». Par comparaison, plus de 15 000 personnes, dont 5 300 civils, sont décédées depuis le début de l'année en Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Si 2018 atteint des records en pertes humaines, c'est en partie «*en raison d'un État islamique* (EI) *impitoyable, résistant*», malgré des effectifs réduits estimés à 2 000 hommes, «*qui a accéléré le rythme de ses attaques et contribue grandement à la déstabilisation de l'Afghanistan*», indique à l'AFP Michael Kugelman, chercheur au think tank américain Wilson Center. Face à la pression, les États-Unis, présents depuis 2001, ont décidé début 2018 d'augmenter leurs moyens militaires tout en prônant «*une résolution pacifique*» du conflit, selon leur secrétaire d'État Mike Pompeo. Quelque 14 000 soldats américains opèrent en soutien des forces afghanes, qu'ils forment et accompagnent en opérations, notamment aériennes. Six sont morts en 2018. Officiellement, Washington estime que ses efforts ont permis de «*progresser*» vers un règlement politique de la crise, selon le général John Nicholson, qui a dirigé jusqu'en septembre les forces de l'Otan en Afghanistan.

Mi-août, le général américain déclarait même que le pays bénéficiait d'opportunités de paix «*sans précédent*». Talibans et Washington suivent la même stratégie. Alors que «*les États-Unis ont plus que doublé leurs frappes aériennes par rapport à l'an passé*», «*les deux parties croient que la pression sur le champ de bataille a contribué à rendre leurs adversaires plus disposés à négocier*», écrit l'ICG dans un rapport publié début septembre. Les talibans sont ainsi «*plus organisés*», appuyés par «*des combattants qui ont afflué en Afghanistan pour* (les) *épauler*», estime l'analyste politique afghan Atta Noori. «*Le Pakistan a unifié un bloc de pays et ses combattants locaux contre le plan américain*», renchérit pour l'AFP l'ex-général afghan Atiqullah Amarkhil, quand Islamabad nie toute immixtion chez son voisin. «*Il a invité la Russie et l'Iran à financer des combattants. Les talibans disposent maintenant d'insurgés mieux équipés et formés, capables de multiplier les attaques et de conquérir plus de territoires*», affirme-t-il. Malgré leurs efforts respectifs, les deux camps se neutralisent. Selon le Sigar, un organisme dépendant du Congrès américain, 56% du territoire afghan est contrôlé par le gouvernement, 14% par la rébellion, une proportion inchangée, le reste étant «*contesté*».

Ph. > D. R.

Dans cette quête de paix par le sang, «*la question est de savoir jusqu'où Kaboul et Washington sont prêts à aller*», s'interroge Michael Kugelman. «*Combien sont-ils prêts à donner aux talibans pour mettre fin à la guerre ?*» Des négociations «*formelles*» restent «*une perspective lointaine*», évalue l'ICG, quand bien même «*les parties en conflit ont rarement consacré autant d'attention au rétablissement de la paix*».

R. C.

Points chauds

Révélations

Par Fouzia Mahmoudi

Lorsque Florian Philippot, numéro deux du Rassemblement national (alors encore Front national) avait été sacrifié en septembre 2017 pour répondre à la frustration des militants après la mauvaise défaite de leur candidate à l'élection présidentielle, l'on se doutait que l'ancien conseiller de Marine Le Pen aurait de nombreux secrets à révéler. Pourtant, si Philippot avait lancé quelques attaques ici et là, il était resté silencieux sur le fonctionnement interne de son ex-parti. Aujourd'hui, l'on comprend que c'était pour garder l'exclusivité pour son livre, «*Frexit*», qui doit paraître ce mois-ci. Dans cet ouvrage, l'ancien numéro deux du parti d'extrême-droite attaque de front son ancien mouvement. Celui qui fut l'inséparable conseiller de Marine Le Pen six années durant ne prend pas de détour et attaque directement avec sa dernière présidentielle ratée : le «*catastrophique*» débat d'entre-deux-tours, entre «*la danse dite "des envahisseurs"*» et «*le débat sur l'euro où elle se noie complètement dans le sujet*». Ce soir-là, écrit-il, «*elle fait peur*» et «*des millions de voix basculent, ou se perdent dans l'océan de l'abstention*». Voici Marine Le Pen foudroyée dès les premières pages du livre de son ancien bras droit, qui rappelle d'emblée cette soirée qu'elle voudrait tant faire oublier. Évidemment, Philippot «*ne cherche à enfoncer personne*», et ce, bien qu'il ait «*dans sa besace beaucoup d'anecdotes qui lui permettraient de le faire aisément*». Il consacre tout de même le premier chapitre de ce qu'il qualifie d'ouvrage «*programmatique*» à son départ brutal. «*La rupture s'est faite sur les idées*», assure-t-il un an après le divorce, et tient dans le titre du livre : «*Frexit*». Cette sortie de l'Union européenne, Florian Philippot la prône désormais à la tête de son petit parti souverainiste et europhobe, Les Patriotes. Le Front national, rebaptisé «Rassemblement national» (RN), a quant à lui relégué la sortie de l'Euro en dernière place de ses priorités, loin derrière celle du rétablissement des frontières. Au-delà des coups portés à son ex-patronne, qui «*n'a jamais été très sûre de ses convictions*», Philippot explique le «*changement de pied*» de Marine Le Pen sur l'Europe par le retour de certaines «*personnalités plus radicales*» autour d'elle : sa sœur aînée, Marie-Caroline, et son mari, Philippe Olivier (devenu son conseiller spécial), partis avec Bruno Mégret lors de la scission de 1999 ; Jean-Lin Lacapelle, «*le vieil ami des soirées en boîte et des années "Génération Le Pen"*» ; Philippe Vardon, ancien chef de file du bloc identitaire ; Axel Loustau, ancien militant du GUD, un groupuscule d'extrême droite radical. Un entourage qui colorera «*largement en bleu identitaire la campagne présidentielle de 2017*», analyse a posteriori Florian Philippot. Et des retours qui tiennent, selon lui, à l'exclusion de Jean-Marie Le Pen par sa fille, en 2015, la poussant à «*prouver que c'est toujours la famille qui tient la maison*». Mais au-delà des critiques, l'on retient surtout que désormais le RN est retourné à ses fondamentaux, plus proche des idées de Jean-Marie Le Pen, laissant ainsi le champ libre aux Patriotes de Philippot pour séduire les électeurs qui font d'une sortie de l'UE une priorité. Reste à savoir pourquoi l'ancien n°2 du RN n'arrive pas à ancrer son parti dans le champ politique français, alors que tous s'accordent à dire qu'il est l'architecte derrière la popularité qu'a connue le Rassemblement national ces dernières années.

F. M.

Corées

Ouverture d'un bureau de liaison conjoint dans le Nord

Les deux Corées ont ouvert hier un bureau de liaison conjoint dans la localité nord-coréenne de Kaesong, nouveau signe de rapprochement en amont de la visite la semaine prochaine à Pyongyang du président sud-coréen Moon Jae-in. «*Un nouveau chapitre de l'histoire s'ouvre ici aujourd'hui*», a déclaré le ministre sud-coréen de l'Unification Cho Myoung-gyon lors de la cérémonie d'ouverture, selon des informations fournies par un pool de journalistes. «*Ce bureau de liaison est un nouveau symbole de paix créé conjointement par le Sud et le Nord*». Le chef de la délégation de la Corée du Nord dotée de l'arme nucléaire, Ri Son Gwon, a renchéri, qualifiant l'endroit «*de fruit substantiel nourri par le peuple du Nord et du Sud*». Depuis la fin avril et le premier sommet intercoréen de Panmunjom, village de la Zone démilitarisée (DMZ) qui divise la péninsule, les deux pays cherchent à multiplier les projets conjoints dans de nombreux domaines. Et ce alors que les efforts américains pour obtenir des progrès tangibles vers la dénucléarisation du Nord patinent. M. Moon est attendu à Pyongyang mardi pour le troisième sommet intercoréen, un voyage qui durera trois jours. Sa première rencontre avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un de même que les principaux événements seront diffusés en direct par la télévision, selon la présidence sud-coréen. Le président sud-coréen s'est fait le chef d'orchestre cette dernière année d'un dégel remarquable sur la péninsule, permettant une rencontre historique en juin à Singapour entre M. Kim et le président américain Donald Trump. Là, le Nord-Coréen s'est engagé en faveur de la «*dénucléarisation de la péninsule*», un euphémisme sujet à toutes les interprétations. Les deux parties s'échappent depuis sur la signification exacte de cet engagement. Le Nord a «*la volonté de mener sa dénucléarisation*» et les États-Unis sont prêts à tourner la page des relations hostiles et fournir des garanties de sécurité, a estimé jeudi M. Moon. «*Mais il y a des blocages car chaque camp demande à l'autre d'agir en premier*», a-t-il reconnu. Le mois dernier, M. Trump a subitement annulé une visite à Pyongyang de son secrétaire d'État Mike Pompeo. Le Nord a lui dénoncé les méthodes de «*gangster*» des Américains, accusés de vouloir obtenir leur désarmement unilatéral sans faire de concession à chaque étape et sans alléger la pression ni les sanctions. Mais depuis, M. Kim a envoyé à M. Trump une lettre pour lui demander un nouveau sommet. Il a organisé un défilé militaire pour le 70e anniversaire de la Corée du Nord dans lequel les missiles balistiques intercontinentaux ont brillé par leur absence, ce qui lui a valu des tweets chaleureux de la part du locataire de la Maison-Blanche et a soulevé les espoirs de progrès. Le bureau de liaison se trouve dans une ville qui faisait partie jadis de la Corée du Sud, quand Moscou et Washington avaient divisé la péninsule dans les derniers jours de la Seconde Guerre mondiale.

Festival international de la calligraphie et des miniatures

Forte participation nationale et étrangère

Le hall du Palais de la culture Moufdi-Zakaria est garni jusqu'au 18 septembre courant par des œuvres d'un bon nombre de calligraphes algériens. La participation étrangère représente lors de cette édition douze pays, à l'image de l'Egyptien Ihab Ghrib Athmane, le Pakistanais Achraf Mohamed et le Turc Zaki Sid Oglo. Cette édition a vu la participation de l'artiste et chanteur Rabah Dariassa.

Par Abla Selles

Le dixième Festival international de la calligraphie arabe, des miniatures et des arts décoratifs s'est ouvert jeudi à Alger avec la participation de créateurs algériens et étrangers. La manifestation, qui est une fusion du Festival de la calligraphie arabe et de l'enluminure et celui des miniatures des arts décoratifs, se poursuit jusqu'au 18 septembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria avec la participation de calligraphes et miniaturistes de 12 pays.

Des œuvres d'une quarantaine d'artistes algériens, tunisiens, égyptiens, iraniens, turcs et syriens, entre autres, sont exposées devant un public nombreux venu découvrir les dernières créations de cet art.

Les miniatures de l'artiste et chanteur Rabah Dariassa ont suscité un grand intérêt chez les visiteurs qui ont eu, également, à apprécier des œuvres de Khaled Sbaa, Abbas Mohamed, Djemai Réda, Ahmed Khalili, Khassef Abdelkrim ou encore Farida Saisse. Dans ses miniatures, Rabah Dariassa emmène le visiteur dans le passé de l'Algérie, dévoilée à travers son «*navire de guerre*» ou des costumes féminins traditionnels, (kabyle, algérois...).

D'autres artistes algériens, à l'image de Ayache Mohamed, Kerkab Aissa et Kour Nourredine, ont exploré la calligraphie, art dans lequel ils ont fait montre de leur talent à travers des calligraphies de versets coraniques.

En petits et grands formats, des artistes à l'image de l'Egyptien Ihab Ghrib Athmane, le Pakistanais Achraf Mohamed et le Turc Zaki Sid Oglo, ont alterné entre la calligraphie et la miniature, dans des traits expressifs très spirituels.

Présent à la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général du ministère de la Culture, Smail Oulebsir, a déclaré que ce festival était un «*espace permettant aux artistes algériens de rencontrer et d'échanger leurs expériences avec des artistes étrangers*». «*L'Algérie est une école en matière de calligraphie et de miniature, arts portés haut par de grands noms comme Mohamed Racim et Mohamed Temam*», a souligné M.Oulebsir, représentant du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Ce festival est «*très important, car c'est un rendez-vous qui représente, à travers différentes formes d'art, l'appartenance identitaire de l'Algérie et sa civilisation*».

Parallèlement à l'exposition, des conférences sur l'histoire de la calligraphie arabe, la miniature et les arts plastiques, seront animées par des artistes et spécialistes algériens et étrangers. Des ateliers d'initiation aux techniques picturales sont également au menu de l'édition 2018 de ce festival, financé sur un reliquat de 20 millions de DA des précédentes éditions.

Il est à noter que ce festival fait drainer chaque année un public nombreux entre passionnés de la calligraphie et la miniature ainsi que des curieux venant découvrir cet art pour la première fois.

A. S./APS

Prix de la littérature arabe 2018

L'écrivain anglo-égyptien Omar Robert Hamilton lauréat

Le Prix de la littérature arabe 2018, doté de 10 000 euros, est décerné à l'écrivain anglo-égyptien Omar Robert Hamilton, a-t-on appris mercredi de l'Institut du monde arabe (IMA).

L'écrivain a été choisi pour ce prix, créé par l'IMA et la Fondation Jean-Luc Lagardère, pour son premier roman «*La ville gagne toujours*» (Gallimard/ Collection «Du monde entier»), traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sarah Gurcel.

Le jury a salué «*un puissant premier roman, parfaitement maîtrisé, qui nous plonge dans l'Egypte à l'époque de la révolution de 2011 et qui brosse d'émouvants portraits de jeunes Egyptiens engagés dans leur combat pour la liberté*».

Le lauréat, qui vit actuellement au Caire, est né à Londres en 1984. Après des études de littérature à Oxford, il a réalisé des courts métrages et cofondé le Festival de littérature de Palestine, a indiqué l'IMA dans un communiqué, précisant qu'au Caire au moment de la révolution, il a filmé les rassemblements sur la place Tahrir en janvier et février 2011, avant de participer à la création du collectif Moisreen ayant pour but de documenter les manifestations en Egypte.

Le roman raconte la situation chaotique qu'a vécue l'Egypte en 2011 où des cris et des plaintes s'élevèrent dans les rues, des cailloux, des grenades et des slogans ont plu sur l'armée, des femmes furent violentées et les hôpitaux débordèrent. Il montre sous ses différentes facettes le soulèvement populaire contre le régime de Hosni Moubarak.

L'IMA annoncé que la cérémonie de remise du prix se tiendra le 24 octobre prochain, en présence de son président Jack Lang, de Pierre Leroy, co-gérant de Lagardère SCA et administrateur délégué de la Fondation Jean-Luc Lagardère, du lauréat et de personnalités des arts et des lettres.

Créé en 2013, ce prix est la seule récompense française distinguant la création littéraire arabe. Elle promeut l'œuvre d'un écrivain ressortissant de la Ligue arabe et auteur d'un ouvrage écrit ou traduit en français, a-t-on expliqué.

M. K.

Appel à candidature

Les Ateliers du désert s'organisent à Timimoun

Vivarium lance un appel à candidature pour la seconde édition des Ateliers du désert qui aura lieu du 27 octobre au 3 novembre 2018 à Timimoun. Les candidats désireux de participer sont tenus de transmettre leurs dossiers avant le 28 septembre.

Après une première mouture tenue sous le ciel de Taghit l'an passé, Les Ateliers du désert reviennent avec une seconde édition, du côté de Timimoun cette fois-ci. Le concept est toujours le même : réunir des artistes de tous horizons (peintres, musiciens, dessinateurs, écrivains, etc.) et de tous niveaux (amateurs, confirmés ou professionnels) dans un but d'échange et de création.

Le dossier de candidature doit contenir une note d'intention d'une page, un dossier artistique qui explique la démarche de l'artiste, une présentation claire du projet artistique à accomplir sur place et une estimation du budget nécessaire à sa réalisation ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité. Le tout à envoyer en format numérique à l'adresse : contact@vivarium.space. Vivarium se propose de prendre en charge l'entièreté de l'expérience, à savoir le voyage d'Alger vers Timimoun, l'hébergement sur place en pension complète ainsi que les frais relatifs au projet artistique qui doit être mené sur place.

Il est à noter que l'expérience se tiendra du 27 octobre au 3 novembre prochains à Timimoun, et que les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 28 septembre.

F. H.

AGEND'ART

Café littéraire de Tizi Ouzou (café-restaurant Aminel)
Aujourd'hui à 14h :
Rencontre avec l'artiste Beihdja Rahal et l'écrivain Kamel Bouchama autour du nouveau livre «*Beihdja Rahal, la félicité du répertoire andalou*» (éditions Enag).
Le livre est préfacé par Djoher Amhis-Ouksel. La rencontre sera suivie d'une vente-dédicace de ce beau livre.

Espace d'exposition de l'Agence communale des manifestations culturelles et artistiques d'Oran
Jusqu'au 25 septembre :
Exposition de peinture de l'artiste Chérif Belzina.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre) :
Jusqu'au 27 septembre :
Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Toudji.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)
Jusqu'au 27 septembre :
Exposition collective de peinture.

Palais des raïs d'Alger (Basse-Casbah, Alger)
Jusqu'au 20 septembre :
Exposition de photos de la photographe Amel Dekar, intitulée «Fameuse, femme artiste» (Hasna Becharia, Souad Asli, Lila Borsali…)

Al Marhoon Gallery (Cité 574 logements Saïd-Hamdine, Alger)
jusqu'au 27 octobre :
Exposition «The Gold Sellers» séries 2018, de Sabrina Belouaâr.

CAN-2019 (qualifications-4e j)

Benin-Algérie fixé pour 16 octobre

LE MATCH Bénin-Algérie comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D, aura lieu le mardi 16 octobre à 15h30, a indiqué la Confédération africaine de football qui n'a pas communiqué le lieu de la rencontre.

Pour mémoire, la rencontre aller Algérie-Benin se jouera quatre jours auparavant, le vendredi 12 octobre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker (Blida).

L'autre double confrontation du groupe D entre le Togo et la Gambie se déroulera les 12 et 16 octobre. La manche aller est prévue le 12 octobre à 18h30 au stade municipal de Lomé et le match retour aura lieu le 16 octobre à 17h30 à Banjul. L'Algérie et le Benin partagent la tête du groupe D avec 4 points à l'issue de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-2019 disputée samedi et dimanche derniers. L'Algérie a décroché le point du match nul lors de son déplacement à Banjul face à la Gambie (1-1). De son côté, le Benin a obtenu un nul à Lomé contre le Togo (0-0). Les deux premiers à l'issue des six journées de la phase de poules se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 prévue au Cameroun.

Portugal

Brahimi, le plus cher du championnat

S'IL A réussi à écrire son nom au palmarès de Porto en remportant le championnat la saison dernière, Yacine Brahimi a été désigné le joueur le plus cher du championnat.

En effet, la société KPMG Football Benchmark a placé le meneur de jeu algérien en tête du classement des joueurs les plus chers du championnat. la valeur de Brahimi est estimé à 28,4 millions d'euros devant les deux joueurs du Sporting Lisbonne l'attaquant Néerlandais Bas Dost a (25,4 millions d'euros) et le jeune Portugais et ancien joueur de l'Udinese Bruno Fernandes (25,1 millions d'euros) .

Rappelons que le FC Porto cherche à renouveler le contrat de Yacine Brahimi qui expire en 2019 afin de faire une plus-value si le joueur quittait le club en fin de saison.

Nice

Atal effectue son come-back

ABSENT du groupe depuis plusieurs semaines à cause d'une blessure musculaire, le latéral droit international algérien Youcef Atal est de retour avec l'OGC Nice.

L'ancien joueur Courtrai s'est remis de sa blessure qu'il a contractée lors de la deuxième journée du championnat et fera donc son grand retour demain face à Rennes à domicile à l'Allianz Rivera. Le joueur algérien, en cas de participation, affrontera son coéquipier de l'EN Ramy Bensebaini qui est annoncé titulaire ainsi que Mehdi Zeffane, lui aussi remis d'une blessure contractée pendant la préparation.

Rugby Africa Regional Sevens

La sélection nationale à 7 présente au tournoi d'Abidjan

LA SÉLECTION algérienne seniors de Rugby à 7 participera au Tournoi «Rugby Africa Regional Sevens» prévu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 15 et 16 septembre, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de rugby. Il s'agit de la toute première participation de la sélection algérienne à 7 à un tournoi africain, avec l'objectif d'accéder aux qualifications pour les JO 2020 à Tokyo, précise la même source.

En prévision à cet important rendez-vous africain, la sélection algérienne a effectué un stage de préparation à Alger avec des entraînements au stade de Bordj El Kiffan sous la conduite du sélectionneur national Boris Bouhraoua. Huit sélections africaines scindées en deux groupes de quatre prendront part à ce tournoi. Les Algériens qui figurent dans le groupe B, entameront la phase de poules contre le Benin avant d'affronter successivement le Niger et le Nigeria. A l'issue des matchs de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales, tandis que les quatre équipes classées 3es et 4es dans leurs groupes respectifs joueront les matchs de classement (5-8 places).

Natation/Championnat d'Afrique seniors (200 m dos)

Ryad Bouhamidi en or

LE JEUNE nageur algérien Ryad Mohamed Bouhamidi a remporté la médaille d'or du 200 m dos au Championnat d'Afrique de natation seniors, mercredi à la piscine olympique du Complexe sportif Mohamed-Boudiaf (Alger). Bouhamidi, âgé de 16 ans et sociétaire de l'USM Alger, a franchi la ligne d'arrivée en 2:05.13 devançant dans l'ordre le Sud-Africain Jacques Van Wyk (2:05.76) et l'Egyptien Mohamed Samy (2:06.88).

C'est la deuxième médaille d'or pour l'Algérie dans cette compétition après celle obtenue par la nageuse Nefsi Rania Hamida (21 ans) qui a offert, lundi, à son pays, sa première médaille d'or à l'ouverture de la compétition continentale après sa victoire dans le 400m/quatre nages en 4:56.96.

Ligue I Mobilis (6e journée)

Le MOB lorgne le podium

■ *Le MO Béjaïa sera à l'épreuve du Nasr Hussein-Dey pour le compte de la 6e journée de la Ligue Mobilis, qui se poursuit aujourd'hui après avoir débuté hier avec la rencontre ASAM-CSC.*

Ph. > D. R.

Les Mobistes décidés à se défaire du NAHD

Par Mahfoud M.

Les gars de la ville des Hammadites qui sont sur une belle lancée et ont huit points dans leur escarcelle, souhaitent confirmer avec un autre succès à domicile. Les Crabes sont décidés à l'emporter, sachant qu'ils affronteront un adversaire de même calibre qu'eux avec le même nombre de points. Le coach Alain Michel connaît très bien le Nasria pour l'avoir drivé il y a deux ans et reste déterminé à le battre en concoctant la tactique idoine. Les Sang et Or, eux, restent aussi décidés à confirmer leur bonne santé après avoir réussi des résultats probants, dont le dernier est le succès face à la JS Saoura sur le score d'un but à zéro. Toutefois, la mission du Nasria ne sera pas facile d'autant plus qu'il se présentera sans son entraîneur, suspendu, et qui devra diriger son équipe des tribunes. De son côté, le Paradou AC qui avait perdu face à la JSK mardi dernier, fera tout son possible pour l'emporter à domicile face au MCO qui revient en force, en atteste la victoire décrochée face à l'ASAM. Les gars du PAC n'ont pas droit à l'erreur et se doivent de l'emporter s'ils veulent sortir de cette situation de doute. La JS Saoura, défaite à Alger face au NAHD, reçoit le CA Bordj Bou Arréridj avec l'intention de remporter les trois points qui seront d'un grand apport pour la suite du parcours. Les Sudistes qui souhaitent jouer les premiers rôles savent qu'ils n'ont pas droit à une autre erreur, et quand même faire attention à cette équipe du CABBA qui ne se présentera pas en victime expiatoire et tentera le tout pour tout pour revenir au moins avec le point du nul. Enfin, le CR Belouizdad qui reste sur une défaite face à l'ESS, souhaite se reprendre à domicile face à l'O Médéa, défait chez lui par le MCA. Les gars de Laâkiba partent avec les faveurs du pronostic.

M. M.

Le programme :
Samedi 15 septembre 2018 :
CRB-OM (17h)
MOB-NAHD (17h45)
PAC-MCO (19h)
JSS-CABBA (20h)
Dimanche 16 septembre :
MCA-JSK (17h à huis clos)
Lundi 17 septembre
ESS-DRBT (19h)
Jeudi 11 octobre :
USMBA-USMA (18h)

MCA-JSK se jouera à huis clos

Le match MCA-JSK, comptant pour la 6e journée de la Ligue 1 de football, programmé dimanche à 17h00 au stade Omar- Hamadi de Bologhine (Alger), se jouera sans public.

Cette mesure fait suite à la décision de la commission de discipline d'infliger un match à huis clos et 200 000 DA d'amende au MCA pour «*utilisation et jet de fumigènes* (3e infraction)», lors du match en déplacement contre l'O Médéa (2-1) disputé mardi au stade Smain-Lyes pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Par ailleurs, la commission de discipline a convoqué, pour sa séance du mardi 18 septembre à 11h00, le président de l'ES Sétif, Hassan Hammar, pour des explications au sujet de la rencontre ES Sétif-CR Belouizdad, qui s'est déroulée le lundi 10 septembre au stade de Sétif.

Concernant la rencontre MC Saida-USM Annaba, de Ligue 2 de football, qui s'est jouée le 7 septembre 2018, la commission a adressé une mise en garde au président de l'USM Annaba et une amende de 100 000 DA au club pour non-respect des dispositions prévues par le règlement des championnats de football professionnel relatives à la présence du personnel dans le tunnel menant à l'accès du terrain.

Coupe de la CAF (1/4 de finale retour)

USMA-Al Masry officiellement à Sétif

La rencontre retour des quarts de final de la Coupe de la Confédération africaine de football entre l'USM Alger et la formation égyptienne d'Al Masry Port Saïd aura lieu au stade du 8-Mai-1945 de Sétif le 23 septembre prochain, a indiqué le club algérois jeudi sur son site officiel.

La Confédération africaine de football a exigé au club de choisir entre le stade d'Ain Témouchent, le stade Zabana d'Oran, le stade du 8-Mai de Sétif ainsi que le stade Hamlaoui de de Constantine, et ce, en raison de la fermeture du stade 5-Juillet, a précisé la même source. Face à la non homologation du stade Omar-Hamadi, le choix de la direction s'est porté vers le stade de Sétif pour plusieurs raisons, dont la proximité de la ville par rapport à Alger, ce qui permettra aux supporters de pouvoir se déplacer en masse, d'autant plus qu'une grande relation de fraternité anime les galeries usmiste et setifienne qui se sont de tout temps soutenus dans les compétitions internationales, affirme la direction de l'USMA.

Le stade du 8-Mai est doté d'une pelouse synthétique similaire à celle de Omar-Hamadi, ce qui permettra aux joueurs de vite s'adapter.

A cette occasion, la direction de l'USM Alger a tenu à remercier son homologue setifienne pour «*son assistance et honorée de son accueil dans la ville des Hauts-Plateaux*».

La manche aller entre Al Masry et l'USM Alger aura lieu dimanche 16 septembre à 20h00 au stade de Port Saïd.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Rachid Taha enterré vendredi dans sa ville natale

Djalou@hotmail.com

Alger

Lancement lundi du Réseau africain des centres antipoison

LE RÉSEAU africain des centres antipoison sera lancé lundi prochain à Alger, à l'occasion d'une réunion organisée par le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, indique un communiqué de cette instance. La réunion de lancement dont les travaux s'étaleront sur quatre jours est placée sous l'égide du bureau de l'OMS pour la région africaine et du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ajoute la même source, précisant qu'elle regroupera les représentants de 11 établissements antipoison ainsi que des unités toxicologiques dans la région Afrique de l'OMS (Algérie, Angola, Ethiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Zimbabwe). Les travaux de cette réunion permettront aux participants et aux représentants des centres antipoison des différents pays présents de partager leurs expériences dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des cas d'empoisonnement, explique la même source, ajoutant que la réunion axera ses travaux sur le fonctionnement du Réseau africain des centres antipoison. Au terme des quatre jours de cette réunion, il est attendu l'adoption des termes de référence, le règlement de fonctionnement et aussi le plan du Réseau africain des centres antipoison.

(APS)

Yémen

La situation est «alarmante» dans la ville de Hodeida

LA SITUATION dans la ville stratégique de Hodeida au Yémen où l'aide humanitaire a été «*prise pour cible*», est «*alarmante*», a alerté hier l'ONU. «*La situation de la sécurité à Hodeida est en train de se détériorer très rapidement, le conflit menaçant la continuité de l'assistance humanitaire*», a déclaré un porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM), Hervé Verhoosel, cité par l'AFP. «*Des travailleurs humanitaires, leurs infrastructures et des vivres ont été ciblés ces derniers jours*», a-t-il affirmé, lors d'un point de presse à Genève.

Le porte-parole a notamment expliqué que des entrepôts du PAM, contenant de la nourriture pour assister quelque 19 200 personnes «*très affamées*», ont «*été touchés*» par un tir de mortier lancé par «*un groupe armé non identifié*», blessant un garde.

Par ailleurs, une «*série d'incidents de sécurité*» ont touché des silos conservant un quart des besoins mensuels en blé du PAM au Yémen, a-t-il expliqué. Environ 46 000 tonnes de blé doivent arriver dans les 10 prochains jours à Hodeida, selon le PAM, mais leur acheminement pourrait être compromis si la situation continue à se détériorer.

«*Ne ciblez pas nos entrepôts*», a lancé le porte-parole du PAM. Ce Programme alimentaire a aidé 700 000 personnes parmi les 900 000 dans la région d'Hodeida, en août dernier. De son côté, la Coordinatrice humanitaire de l'ONU pour le Yémen, Lise Grande, a prévenu jeudi que la situation à Hodeïda, au Yémen, s'est considérablement détériorée ces derniers jours et les familles sont absolument terrifiées par les bombardements, les pilonnages et les frappes aériennes.

Depuis le début des conflits, à la mi-juin, les partenaires humanitaires ont fourni une aide d'urgence à 366 000 personnes dans le gouvernorat de Hodeïda, 116 000 personnes ont reçu des subventions en espèces et 152 000 ont reçu des fournitures d'urgence et des abris. Début août, durant quatre jours de calme, les humanitaires ont vacciné 380 000 personnes contre le choléra.

Le Yémen est la pire crise humanitaire au monde. Vingt-deux millions de personnes, soit 75% de la population, ont besoin d'une forme d'assistance humanitaire et de protection, dont 8,4 millions qui ne savent pas d'où viendra leur prochain repas.

Les Nations unies et leurs partenaires ont demandé 3 milliards de dollars dans le cadre du Plan d'intervention humanitaire de 2018 pour soutenir des millions de personnes dans le besoin à travers le pays.

R. I.

Tarihant (Tizi Ouzou)

Un buste à l'effigie du chanteur Arezki Oultache inauguré

Un bel hommage a été rendu, hier, au chanteur kabyle Arezki Oultache par les habitants de son village natal, Tarihant, dans la commune de Boudjima (25 km au nord-est de Tizi Ouzou).

Par Hamid Messir

Une stèle érigée en sa mémoire avec un buste à son effigie a été inaugurée hier matin en présence d'une foule nombreuse aux côtés des membres de la famille du défunt. La foule s'est également recueillie sur la tombe du chanteur après dépôt de gerbes de fleurs. A cette occasion, l'école Fahem-Mohamed a abrité une exposition sur le parcours artistique de l'auteur de «*Ur yegan ur yesgan*» (Ni il dort ni il laisse les autres dormir), suivie de témoignages de nombreux artistes et amis. Dans la soirée d'hier, un gala artistique était prévu au village Tarihant avec la participation de chanteurs amateurs et professionnels venus de différentes régions du pays pour cet hommage. A noter que la statue a été réalisée par le jeune sculpteur Chalal Hakim du même village et son socle par des jeunes du village voisin, Tala Bouzrou (Makouda). Né le 4 juillet 1931, Arezki Oultache quitte son village à l'âge de 22 ans en quête de travail pour s'établir en France. A Paris, Oultache Arezki a fréquenté de grands hommes de la chanson algérienne, comme

Akli Yahiatène, Youcef Abdjaoui, Rachid Mesbahi, Fatma Zohra et Farida Chouchou, tous membres de l'orchestre que dirigeait Missoum et de Farid Ali. Après la mort de Missoum, en 1969, Oultache est de retour au pays. Marginalisé par les responsables de la chose culturelle, Oultache ne chantait qu'occasionnellement tout en travaillant comme veilleur de nuit à la psychiatrie de Oued Aissi (Tizi Ouzou) jusqu'à sa retraite en 1991. Il s'est éteint le 3 juin 2003.

H. M.

Coupe Davis/France-Espagne

La France décroche le premier point

LE N.2 FRANÇAIS Benoît Paire (54e) a réussi idéalement ses débuts en Coupe Davis, en apportant le premier point à son équipe grâce à sa victoire face à Pablo Carreno Busta, 21e mondial, (7-5, 6-1, 6-0), en ouverture de la demi-finale face à l'Espagne, hier à Villeneuve d'Ascq. Lucas Pouille (19e) va avoir l'occasion de rapprocher les tenants du titre d'une nouvelle finale s'il parvient à battre dans le match suivant le N.2 espagnol Roberto Bautista Agut (26e).

R. S.

Tizi Ouzou

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté

UN ÉLÉMENT de soutien aux groupes terroristes a été arrêté jeudi à Tizi Ouzou par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 13 septembre 2018, un élément de soutien aux groupes terroristes à Tizi Ouzou*», précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «*ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, huit orpailleurs et ont saisi un camion, 4 détecteurs de métaux, 7 groupes électrogènes et 4 marteaux piqueurs*». En outre, des gardes-côtes à Aïn Témouchent «*ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 16 personnes à bord d'une embarcation pneumatique, tandis que 29 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à In Guezzam, Ghardaïa, Ouargla et Tlemcen*», conclut le MDN.

L. M.